

CR N° 2 : ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHORALE du 04 10 18

L'assemblée générale a commencé à 19 heures55 devant plus de 50 choristes et certains de leurs conjoints. L'assistance comptait 70 participants avec les personnes extérieures invitées pour l'occasion.

Notre présidente Mimie a ouvert la séance en remerciant les personnes présentes et en particulier Mr le Maire de Champ St Père, Mme Babu représentant l'ADAPEDA, Julie Baudry professeur de musique à Corentin Riou, Yvon Vrignaud président de la chorale Marais et Gâtine, Sébastien Jimenez directeur du CMO et Mr Le Corre journaliste.

Après le mot d'accueil de Mimie, la secrétaire Marie-Andrée Roxo a fait le bilan moral de l'année 2017/2018 rappelant les différentes manifestations de l'année écoulée :

- **26 novembre 2017** : Concert dans l'Eglise de St Hilaire de Talmont avec la chorale Marais et Gâtine, organisé par le Secours Catholique
- **9 décembre 2017**: Concert de Noël à l'EHPAD de l'Aiguillon sur Mer
- **17 décembre 2017** : Concert dans l'église de Montaigu avec la chorale TourneSol de la Bruffière, organisé par l'association Vendée Nord Bénin
- **7 avril 2018 : concert organisé par Harmonia 85 pour « L'ADAPEDA »** l'association de MME Babu venant en aide aux familles de sourds et malentendants regroupant 3 chorales (collège Corentin Riou, Chante-Foy la chorale de STE FOY et HARMONIA 85) dans la salle de la Boissière des Landes. Le bénéfice du concert arrondi à 800.00 € a été remis officiellement à MME BABU à la fin de l'assemblée générale.
- **22 juin 2018** : concert sous les halles de Moutiers pour la fête de la musique.
- **1 juillet 2018** : pique-nique chez Christine et Jeff à la Baffardière

Patrice a rajouté pour chaque manifestation le bilan musical de celle-ci.

Raymond, le trésorier a ensuite présenté le bilan financier 2017/2018 qui a été très largement excédentaire (+ 3261.24 €) duquel il faut retirer la somme de 800.00 € versée à l'ADAPEDA. La réserve sur les différents comptes reste confortable (+4955.22 €) c'est pourquoi, les cotisations ne subiront pas d'augmentation cette année. (35.00€ pour un adulte, 60.00€ pour un couple, 70.00€ pour une famille (2 adultes avec enfants), enfant ou étudiant : 20.00€).

Les différents bilans ont été adoptés à l'unanimité.

Cette année encore, **Alain avait préparé un diaporama** qu'il a fait défiler tout au long de la lecture des bilans ce qui a donné vie aux différentes manifestations évoquées et nous a remémoré de très bons souvenirs.

Les choristes ont procédé ensuite aux élections du tiers sortant. Annie Masson sortante ne souhaitant pas se représenter et Christian Bouthiaux, démissionnaire pour raisons de santé, il y avait 6 places à prendre dans le CA. Patrice Bodin, Jean Skwirzynski, Raymond Planchenault et Marie-Andrée Roxo faisant partie du tiers sortant restant ont tous été réélus et 2 nouvelles jeunes candidates Laure Kermoal et Flavie Guilloteau (élues à l'unanimité) ont fait leur entrée dans le CA. Le conseil d'administration compte donc toujours 13 membres.

Patrice a ensuite dévoilé quelques perspectives musicales pour 2018/2019 : **quelques concerts sont déjà prévus**

- **Samedi 1 décembre 2018 à l'EHPAD de Moutiers les Mauxfaits**
- **Dimanche 2 décembre 2018 dans l'Eglise de Ste Flaive des Loups** avec la chorale Cantare de la Mothe Achard pour le Téléthon
- **Avril 2019** : concert annuel dans la salle de la Boissière des Landes avec la chorale du collège St Jacques de Moutiers et une autre chorale à trouver pour l'association « autistes sans frontières ».
- **Proposition de concert début 2019 avec une chorale des Olonnes (date non fixée)**

Patrice souhaite continuer le même cap concernant le répertoire en cherchant toujours à améliorer la mémorisation et la gestuelle. Cette année, de nouvelles pistes s'offrent à nous :

- Partenariat avec **Maxime David, chanteur professionnel habitant à Rosnay**
- Apprendre l'hymne d'Harmonia préparé par Luc
- Ressortir et dépoussiérer quelques anciens chants de notre répertoire pouvant coller avec l'actualité (Emmenez-moi de Charles Aznavour)

Après la traditionnelle photo, la soirée s'est terminée autour d'un buffet copieux.